

RECTIFICATION – Informations concernant la patinoire et les installations hivernales

À la suite de la diffusion du communiqué concernant les impacts de la fermeture du Chalet des loisirs, la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste souhaite apporter des précisions importantes.

Depuis **plusieurs semaines**, l'équipe municipale travaille **activement** à trouver une solution permettant aux patineuses et patineurs de **chausser leurs patins à l'abri**. Une demande de subvention a été déposée afin d'aménager un espace adéquat et sécuritaire.

Malheureusement, **l'hiver a frappé plus tôt que prévu**, ce qui a devancé la mise en glace et réduit les délais disponibles pour réaliser l'aménagement temporaire souhaité.

Ainsi, les indications suivantes dans le communiqué initial demeurent valides pour le moment, **jusqu'à ce qu'une solution financée et conforme puisse être mise en place** :

- Toilettes non accessibles
- Absence d'un espace pour se réchauffer
- Absence d'un espace intérieur pour mettre ou retirer ses patins
- Aucun surveillant sur place

La municipalité tient cependant à assurer la population que :

- **Des travaux sont en cours** pour offrir un abri adéquat dès que les ressources nécessaires seront confirmées.
- **L'amélioration de l'expérience des usagers de la patinoire demeure une priorité.**

Nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur patience pendant cette période de transition.



Suzie Bélanger,
Directrice générale et greffière-trésorière